RHAJAC

RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE DÉNONCIATION

2 novembre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

Nous, au sein du RHAJAC, dénonçons l'utilisation présumée de l'organisation UNA-HAÏTI par l'ancien président Michel Joseph Martelly pour obtenir l'arrêt des opérations des forces salvadoriennes contre les gangs armés en Haïti.

Selon des informations recueillies auprès de sources proches de l'ancien président, Michel Martelly aurait sollicité plusieurs collaborateurs, dont Harvey Dupiton, Randolf St Leger et Jean Philippe Vixamar, pour faire adresser une lettre à l'ONU, le 28 octobre 2026. Cette lettre accuse les forces salvadoriennes de mener, depuis le 22 octobre, des bombardements aériens, des attaques d'hélicoptères armés et des assauts à l'arme lourde à Croix-des-Bouquets, à Canaan et dans la Plaine du Cul-de-Sac.

Depuis la disparition, le 18 octobre 2026, des quatre techniciens de l'armée de l'air salvadorienne, initialement intégrés à la Force de répression des gangs (FRG), soutenue par l'ONU, nous suivons les démarches entreprises et les déploiements militaires engagés. Le 26 octobre 2026, nous avons demandé la protection des civils et appelé le président salvadorien Nayib Bukele à la prudence face aux opérations militaires, vu les soupçons sur les réseaux politiques et certains membres du secteur privé des affaires soutenant les gangs armés.

Les quatre techniciens sont tombés dans une embuscade et ont été enlevés par des gangs armés à Croix-des-Bouquets. Ces opérations visent à combattre les gangs et à récupérer les soldats enlevés, conformément à la promesse du président Nayib Bukele, sans aucune volonté d'invasion ni d'exploitation du pays.

RHAJAC

RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE DÉNONCIATION
2 novembre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

Selon les sources proches de Michel Martelly, les trois hommes cités sont ses collaborateurs. Il avait même nommé Jean Philippe Vixamar directeur de la Banque nationale de crédit (BNC), sous son administration, le 11 novembre 2011, après l'assassinat de l'ancien président de la BNC, M. Guiteau Toussaint, le 12 juin 2011.

Pourquoi l'ancien président Martelly aurait-il voulu l'arrêt des opérations ?

L'ancien président Martelly fait l'objet de sanctions internationales. Il est accusé d'avoir financé et armé des gangs criminels en Haïti afin de maintenir son influence politique, ainsi que d'avoir participé au trafic international de cocaïne vers le marché américain. Des accusations de blanchiment d'argent et de détournement de fonds publics le visent également.

Nous avons à maintes reprises dénoncé son rôle présumé dans l'effondrement de l'État de droit et la crise humanitaire majeure qui frappe Haïti. En revanche, Michel Martelly n'a pas été sanctionné par la République dominicaine, dont le président, Luis Abinader, est souvent accusé de connivence avec le gang des 400 Mawozo à Croix-des-Bouquets pour la déstabilisation du pays. Le territoire dominicain sert de point de transit pour la cocaïne provenant de Colombie et de Jamaïque en passant par Haïti, ainsi que pour l'acheminement de munitions et d'armes provenant des États-Unis. Martelly serait à la tête de ce réseau en Haïti.

RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE DÉNONCIATION

2 novembre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

Selon nos sources qui souhaitent conserver l'anonymat, le président Martelly est revenu en Haïti le 15 juillet 2026, après plusieurs années passées à l'étranger. Il a annoncé sa candidature aux prochaines élections et déposé ses pièces au Conseil électoral provisoire, le 23 octobre 2026, sous la bannière de la coalition « DEBLOKE ». Il aurait promis aux chefs criminels de la capitale de leur accorder une amnistie s'ils l'aidaient à gagner les élections, tout en promettant à la population de débloquer le pays.

L'élimination des gangs par les soldats salvadoriens détruirait sa force, qui reposerait sur ces groupes. Au regard des éléments recueillis, nous estimons qu'il chercherait à préserver leur puissance pour retourner au pouvoir et que cet objectif expliquerait ses démarches présumées contre les opérations salvadoriennes.

Nous demandons aux autorités judiciaires haïtiennes et aux experts de l'ONU en Haïti de mener une enquête afin de faire toute la lumière sur ce dossier.

Djovany Michel
Secrétaire général
Pour authentification : rhajac.org
Contact presse : +509 3456 4848